

Préparer l'avenir

Premièrement, nous devons préciser notre vision de la principale contribution à valeur ajoutée du Ministère : prévoir où le monde s'en va et déterminer les initiatives qui devront être mises en place de la façon dont. Dans le cadre de notre planification stratégique, il est important de cerner les éléments clés du futur ordre mondial. Il sera plus que jamais nécessaire de faire preuve d'innovation. Cependant, nos idées novatrices devront aussi contribuer à inciter les pays à agir de concert dans l'atteinte d'objectifs mutuellement bénéfiques. Cela veut dire que les puissances moyennes, comme le Canada, qui ont une longue expérience de la diplomatie, devront jeter des ponts et trouver des terrains d'entente. À cette fin, il faudra disposer de plans d'action visant des résultats concrets, qui sont appuyés par les gouvernements et les acteurs clés de la société civile. Les compétences politiques et diplomatiques seront privilégiées au sein d'un ministère de l'avenir.

Nous devons veiller à ce que l'administration centrale soit un récepteur et un générateur de conseils, d'initiatives et d'options stratégiques. Le personnel, tant à l'administration centrale que dans les missions, doit percevoir le rôle qu'il joue dans le cadre de l'effort stratégique concerté du Ministère. Il faut également porter une attention particulière aux résultats que nous cherchons à atteindre, à la mesure du rendement, à la gestion du risque, à la présentation de rapports et à la reddition de comptes. Cela nous permettra de canaliser l'énergie collective de nos diplomates et d'utiliser nos missions à l'étranger de manière à en tirer le meilleur parti possible. Cela signifie que nous devons choisir des canaux pour le développement et la transmission d'idées novatrices.

Réseauter l'avenir

Deuxièmement, il faut créer des réseaux. Les réseaux et le réseautage font partie intégrante de nos activités. Nous gérons le réseau des missions, par exemple, et celui-ci est soutenu en retour par l'infrastructure d'un réseau de communication mondial fonctionnant à partir de l'administration centrale. Et ce n'est que le

début. En fait, nous atteindrons nos objectifs dans la mesure où nous bâtirons, gérerons et tirerons avantage de tels réseaux de collaboration, tout en misant sur nos points forts.

Pour cela, il faut contrecarrer la tendance à penser et à agir verticalement. Nous devons plutôt saisir la dynamique qui se crée entre les personnes, les événements et les enjeux, et éviter tout cloisonnement. C'est exactement ce que nous avons cherché à accomplir avec le commerce international lorsqu'ils ont tenté d'aider les entreprises canadiennes à survivre et à prospérer dans une économie mondiale de plus en plus réseautée. Ils établissent des réseaux novateurs pour faire connaître les nouveaux produits et services aux entreprises, aux organismes de recherche, aux collectivités et aux villes, tandis que les réseaux intégrateurs servent de lien entre les entreprises canadiennes et le marché mondial.

Nous pourrions étendre le concept du réseautage à d'autres activités, dont la planification stratégique, la mesure du rendement et la production de rapports. Le concept pourrait aussi servir à instaurer une capacité expéditionnaire qui permettrait d'intégrer la diplomatie en la défense et au développement. Par ailleurs, la mise en place de réseaux « intérieurs » nous aiderait à faire en sorte que les groupes d'intérêt et les intervenants canadiens jouent un rôle plus marqué dans les consultations sur la politique étrangère.



1948
Louis Saint-Laurent devient premier ministre et engage le Canada sur la voie d'un internationalisme responsable et actif.

1946
Le Ministère recommence à avoir son propre ministre : Louis Saint-Laurent est nommé secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

1949
Le Canada se joint à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord.



1954
Jules Léger devient le premier sous-secrétaire d'État francophone.

1957-62
Des missions sont établies dans des pays ayant nouvellement acquis leur indépendance, à commencer par le Ghana.



1960
Le Bureau de l'aide extérieure (aujourd'hui l'ACDI) voit le jour; son mandat est d'administrer les programmes canadiens d'aide à l'étranger.

1964
Les bureaux du Ministère devenant exigus dans l'édifice de l'Est, on planifie l'ouverture d'une nouvelle administration centrale à Ottawa.

1968
Le gouvernement nouvellement élu du premier ministre Pierre Trudeau promet d'effectuer un examen en profondeur de la politique étrangère du Canada.

1945

1947
Les femmes sont désormais acceptées dans les rangs du Service extérieur.

Fin des années 1940 et les années 1950
Des missions sont établies un peu partout en Asie, en Europe de l'Est et au Moyen-Orient.

1950

1954
Le Canada devient membre de commissions internationales chargées de superviser le processus de paix au Vietnam, au Cambodge et au Laos.

1955



1956
Le Canada contribue à résoudre la crise de Suez quand Pearson propose le déploiement, par l'ONU, d'une force de maintien de la paix; cette initiative lui vaudra le prix Nobel de la paix.

1960

1958
Affectée en Israël, Margaret Meagher devient la première femme à occuper le poste d'ambassadeur du Canada.

1965



1968
Le Canada compte 93 missions diplomatiques et des accréditations sans résidence dans 41 pays.

La guerre et la paix